

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE CROUY-SAINT-PIERRE

N°36-2023

Date de convocation :
22/06/2023

Date d'affichage :
29/06/2023

**Nombre de conseillers en
exercices : 11**

**Nombre de conseillers qui
ont délibéré : 10**

Nombre de pouvoirs : 0

**Pour : 10
Contre : 00
Abstention : 00**

Objet : Dispositif « Banc
Rouge » Conseil
départemental de la
Somme

**Certifié exécutoire
compte tenu de :**
Sa transmission en
Préfecture le :

Et de sa publication le :

Le Maire

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-six juin à 18h30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique, sous la présidence de M. SINOQUET Régis, Maire.

Étaient présents :

M. le Maire, SINOQUET Régis,

M. le 1^{er} adjoint, CLÉRÉ Denis,

Mme la 2^{ème} adjointe, LEGROS Alexandra,

Élus : Messieurs BOULET Bernard, LEGRIS Cyril, VAN LAECKEN Patrick, et Mesdames KIENZEL Delphine, MEULIN Maryline, LEROY-LONGUET Marie-Pierre et SINOQUET Valérie.

Était absent excusé : M. LEULIER Jean-Paul

M. BOULET Bernard est désigné secrétaire de séance.

DISPOSITIF « BANC ROUGE »

Monsieur le Maire informe qu'afin de prévenir les violences conjugales et les drames qu'elles occasionnent, le Conseil Départemental de la Somme a lancé un appel à projet à destination de toutes les communes de la Somme qui souhaitent s'équiper d'un banc rouge. La particularité de ce banc, outre sa couleur, est d'apporter une aide aux victimes de violence en disposant d'une plaque avec les numéros d'urgence à connaître pour les victimes et témoins.

L'appel à projets vise à apporter une aide aux communes qui le souhaitent pour le financement de l'achat et de l'installation d'un banc rouge.

Un seul banc pourra être proposé par commune. Celui-ci pourra être subventionné à hauteur de 50% de la dépense dans la limite de 500€ (acquisition et installation). Cette subvention pourra être portée à 60% de la dépense dans la limite de 600€ si l'achat du banc est opéré auprès d'un Établissement et Service d'Aide par le Travail (ESAT)

Monsieur le Maire informe avoir sollicité un devis auprès de l'ESAT local (Flixecourt) pour la fabrication d'un banc rouge. Le montant du devis est estimé à 385,00€.

Monsieur le Maire précise qu'il y a deux options en suppléments : pattes de fixation sur chaque pied prêt à sceller dans le sol – 30,00€ et la livraison à 20,00€. (Soit 435,00€)

Après délibération, le Conseil municipal, à l'unanimité

- Approuve la proposition de Monsieur le Maire
- Autorise Monsieur le Maire à monter le dossier de demande de subvention
- Autorise Monsieur le Maire à acquérir une plaque supplémentaire pour l'apposer sur le banc de Saint-Pierre-À-Gouy.

**Pour extrait conforme,
Le Maire, Régis SINOQUET**

